



NOTE SYNTHETIQUE SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET LE BUDGET PRIMITIF 2026

Votés le 24 avril 2026

L'article L 2313 -1 du code général des collectivités territoriales prévoit que les budgets doivent être accompagnés d'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité.
Cette note doit être mise à la disposition du public et mise en ligne sur le site internet de la commune.

BUDGET COMMUNAL

1 – Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Fleury-la-Vallée :

2020	2021	2022	2023	2024	2025
1 137 hab.	1 145 hab.	1 147 hab.	1 112 hab.	1 182 hab.	1 039 hab.

Fleury-la-Vallée fait partie de la strate des communes de 500 à 2000 habitants.

Evolution et analyse des ratios de Fleury-la-Vallée comparé à la moyenne des communes de notre strate.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANTS COMPARÉ A LA MOYENNE DES COMMUNES

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
644 €	549 €	600 €	618 €	754 €	738 €

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANTS

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
826 €	804 €	839 €	936 €	970 €	920 €

Ces deux ratios, permettent de constater que nos recettes de fonctionnement restent supérieures aux dépenses de fonctionnement, grâce à la maîtrise des dépenses.

IMPOTS LOCAUX PAR HABITANTS

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
310 €	314 €	331 €	381 €	417 €	391 €

Avec la réforme de la fiscalité décidée par le Gouvernement depuis plus de 10 ans, le seul levier pour les communes sont les taxes foncières. En effet :

- ✓ Au 1er janvier 2011 : suppression de la Taxe Professionnelle ;
- ✓ Au 1er janvier 2021 : suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales pour 80% des contribuables ;
- ✓ Au 1er janvier 2021 : mise en œuvre d'une réduction de moitié de la valeur locative des établissements industriels avec pour conséquence une diminution des bases de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties ;
- ✓ Au 1er janvier 2023 : suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales pour l'ensemble des contribuables ;
- ✓ A compter du 1er janvier 2023, les communes peuvent à nouveau voter un taux de taxe d'habitation (gel depuis 2019). Ce taux s'appliquera alors sur les Résidences Secondaires et sur les Logements Vacants. A noter que le vote du taux de taxe d'habitation est maintenant lié au taux de la taxe foncière.

Toutes ces suppressions de fiscalités ont été compensées par l'Etat aux collectivités par des dotations de compensations, figées à la date de la suppression mais érodées par l'inflation. On peut s'interroger sur leur devenir sur le long terme.

Pour le budget 2025, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, ci-dessous le tableau voté par le Conseil Municipal :

	Bases	Taux	Produit attendu
FONCIER BATI	844 700 €	43.85 %	370 401 €
FONCIER NON BATI	56 000 €	66.87 %	37 447 €
TAXE D'HABITATION	115 400 €	24.77 %	28 585 €
		Total	436 433 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT /HABITANT

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
102 €	69 €	156 €	85 €	129 €	389 €

Ce ratio permet d'évaluer l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrain, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, de la voiries, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. C'est l'indice de sa richesse. Depuis quelques années ce ratio est bien plus bas que celui de la strate, il s'agira dans les années à venir de rééquiper la commune dont le matériel et les infrastructures vieillissent.

ENCOURS DE LA DETTE /HABITANT

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
708 €	515 €	458 €	412 €	369 €	560 €

Il convient de noter que le ratio reste très inférieur à la moyenne de la strate qui est de 560€ pour l'année 2024.

DGF - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT /HABITANT

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
231 €	238 €	247 €	255 €	262 €	158 €

L'Etat attribue 262€ par habitant sur la commune sur l'année 2024, il est donc à noter une forte dépendance de Fleury-la-Vallée vis-à-vis de l'Etat.

DEPENSES DE PERSONNEL / DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
43.10%	43.66%	41.47%	41.93%	39.13%	44.61%

Depuis 2020, nos dépenses de personnel baissent malgré des charges de travail plus importantes (fin des produits phytosanitaires, matériels et équipements vieillissant et agents non remplacés)

MARGE D'AUTOFINANCEMENT (dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette) / recettes réelles de fonctionnement : c'est la marge d'autofinancement CAF : Capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le retour à l'emprunt.

2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
84.63%	91.52%	78.32%	72.52%	84.72%	88.11%

CAF NETTE	2020	2021	2022	2023	2024	Strate 2024
En %	15.37%	8.48%	21.68%	27.48%	15.26%	11.88%
En milliers d'€	144	78	209	286	160	
En € / habitant	127 €	68 €	182 €	257 €	148 €	109 €

En résumé, le poids des dépenses obligatoires représente 84.72% de nos recettes de fonctionnement laissant ainsi une capacité à investir de 15.28% soit la somme de 160 000€.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier unique (CFU) est un document qui se substitue au compte de gestion, établi par le comptable public et au compte administratif établi par le maire.

La mise en place du CFU permet :

- de favoriser la lisibilité de l'information financière en regroupant dans un même document les données budgétaires et patrimoniales,
- de simplifier le processus administratif entre l'ordonnateur et le comptable,
- d'aboutir à une confection 100 % dématérialisée des documents.

Le CFU comprend deux grandes sections :

- ✓ La section de fonctionnement, qui concerne la gestion courante de la commune ;
- ✓ La section d'investissement, qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Il constitue l'arrêt des comptes et remplace les votes intervenant auparavant sur le compte administratif et sur le compte de gestion.

Contrairement au budget qui doit être équilibré, le compte financier unique met en évidence les écarts entre dépenses et recettes pour chaque section.

Présentation agrégée des résultats du budget principal au 31/12/2025

Ce tableau indique que la commune termine l'année 2025 avec un excédent total d'investissement et de fonctionnement confondus de **747 693,76 €**.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 195 575,61 €	1 038 069,00 €	2 233 644,61 €
	Recettes réalisées (1)	B	480 571,38 €	1 126 517,11 €	1 607 088,49 €
	Restes à réaliser	C	295 837,55 €	- €	295 837,55 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 241 318,38 €	1 610 932,79 €	2 852 251,17 €
	Dépenses réalisées (1)	E	298 957,89 €	1 092 763,53 €	1 391 721,42 €
	Restes à réaliser	F	382 117,42 €	- €	382 117,42 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+1.)	G = B - E	181 613,49 €	33 753,58 €	215 367,07 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+1.)	H	45 742,77 €	572 863,79 €	618 606,56 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	227 356,26 €	606 617,37 €	833 973,63 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	- 86 279,87 €	- €	- 86 279,87 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	141 076,39 €	606 617,37 €	747 693,76 €

Compte Administratif - Budget Principal 2025

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT- EXERCICE 2025	REALISES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2025	REALISES
Ch. 011 charges à caractère général	397 356,95 €	Ch. 013 Atténuations de charges	8 930,60 €
Ch. 012 Charges de personnel et frais assimilés	325 951,03 €	Ch. 70 Ventes produits fabriqués, prestations	68 160,86 €
Ch. 014 Atténuations de produits (FNGIR)	109 090,00 €	Ch. 73 Impôts et taxes	118 805,58 €
Ch. 65 Autres charges de gestion courante	200 918,67 €	Ch. 731 Impôts directs	560 561,00 €
		Ch. 74 Dotations et participations	292 906,88 €
		Ch. 75 Autres produits de gestion courante	60 257,57 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	1 033 316,65 €	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	1 109 622,49 €
Ch. 66 Charges financières	7 805,91 €	Ch. 76 Produits financiers	4,25 €
Ch. 67 Charges exceptionnelles	430,16 €	Ch. 77 Produits exceptionnels	10 897,52 €
Ch. 68 Dotations et provisions	937,58 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE GESTION COURANTE	1 042 490,30 €	TOTAL DES RECETTES REELLES DE GESTION COURANTE	1 120 524,26 €
Ch. 023 Virement à la section investissement	- €	Ch. 2 Résultat antérieur reporté	
Ch. 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 273,23 €	Ch. 42 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 992,85 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 092 763,53 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 126 517,11 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025			33 753,58 €

INVESTISSEMENTS			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT- EXERCICE 2025	REALISES	RECETTES D'INVESTISSEMENT- EXERCICE 2025	REALISES
Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €		
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	70 434,61 €	Ch. 13 Subventions d'investissement	58 379,45 €
Ch. 20 Immobilisations incorporelles	33 170,46 €	Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	371 918,70 €
Ch. 21 Immobilisations corporelles	83 583,52 €	Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	- €
Ch. 23 immobilisations en cours	95 776,45 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES EN INVESTISSEMENT	292 965,04 €	TOTAL DES RECETTES REELLES EN INVESTISSEMENT	430 298,15 €
Ch. 41 Opérations patrimoniales	- €	Ch. 21 Virement de la section de fonctionnement	
Ch. 40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 992,85 €	Ch. 40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 273,23 €
		Ch. 41 - Opérations patrimoniales	
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE EN INVESTISSEMENT	298 957,89 €	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE EN INVESTISSEMENT	480 571,38 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2025			181 613,49 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

On distingue deux catégories d'inscriptions budgétaires :

- ✓ Les dépenses et recettes réelles qui font l'objet d'un encaissement et d'un décaissement réel,
- ✓ Les dépenses et recettes d'ordre qui sont des opérations comptables internes n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (ex : amortissements, provisions). Elles sont équilibrées.

A – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élèvent à 1 092 763,53 € :

- ✓ Dépenses réelles : 1 042 490,30 €
- ✓ Dépenses d'ordre : 50 273,23 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la consommation et l'entretien des bâtiments, des espaces communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures (électricité, gaz, repas au restaurant scolaire, matériel d'entretien...), les prestations de service (contrats de maintenance), les assurances, les taxes foncières, les subventions versées aux associations, les dépenses de personnel, les indemnités des élus, les subventions versées.

B – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 126 517,11 € :

- ✓ Recettes réelles : 1 120 524,26 €
- ✓ Recettes d'ordre : 5 992,85 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, à l'attribution de compensation versée par la communauté de communes de l'Aillantais, aux affouages, aux fermages, à la vente d'encarts publicitaires dans le Fleuryvallien, aux produits encaissés au titre des prestations de service rendues à la population (restaurant scolaire, garderie), aux loyers et locations de la salle polyvalente...

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, qui correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement s'élève à 33 753,58 €

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen et long terme.

A – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles concernent les dépenses faisant varier la valeur ou la nature du patrimoine de la commune, notamment les acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux, soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En 2025, la commune a réalisé, en section d'investissement, 298 965,04 € de dépenses réelles et 5 992,85 € de dépenses d'ordre.

B – RECETTES D'INVESTISSEMENT

Plusieurs types de recettes sont imputées en investissement : les ressources propres, les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues pour les projets d'investissement ainsi que le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

En 2025, la commune a enregistré 480 571,38 € de recettes réparties comme suit :

- ✓ Recettes réelles : 430 298,15 €
- ✓ Recettes d'ordre : 50 273,23 €,

La section d'investissement dégage un excédent cumulé de 181 613,49 €.

Liste des concours attribués par la commune en 2025 sous forme de subventions

Nom	Montant alloué 2025
ASSOCIATIONS (65748)	
Football Club de Fleury la vallée	2 000,00 €
Institut Shao-lin Kempo	3 500,00 €
Les Nuits de Fleury	5 000,00 €
Fleury Gym	500,00 €
Air Fleury club	250,00 €
Association sauvegarde du patrimoine des sapeurs pompiers	1 500,00 €
Le chemin d'Axel	1 000,00 €
ASEF	500,00 €
Association bibliothèque	1 700,00 €
Association tennis	1 900,00 €
Fleury animations	700,00 €
Prévention routière	150,00 €
Divers non affecté	3 300,00 €
Sous total	22 000,00 €
ECOLES (65737)	
Coop scolaire - AEI	1 500,00 €
Coop scolaire - déplacements	500,00 €
Coop scolaire - Costumes en fête	2 000,00 €
Sous total	4 000,00 €
TOTAL	26 000,00 €

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRIMITIF 2026			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT- EXERCICE 2026		RECETTES DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2026	
Ch. 011 charges à caractère général	550 555,48 €	Ch. 70 Ventes produits fabriqués, prestations	52 330,00 €
Ch. 012 Charges de personnel et frais assimilés	430 000,00 €	Ch. 73 Impôts et taxes	640 919,00 €
Ch.-014 Atténuations de produits	110 097,00 €	Ch. 74 Dotations et participations	290 677,66 €
Ch. 65 Autres charges de gestion courante	133 900,00 €	Ch. 75 Autres produits de gestion courante	49 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	1 264 552,48 €	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	1 032 926,66 €
Ch. 66 Charges financières	6 000,00 €		
Ch. 67 Charges exceptionnelles	1 500,00 €		
Ch. 63 Dotations et provisions	2 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 500,00 €		- €
Ch. 023 Virement à la section investissement	329 817,00 €	Ch. 2 Résultat antérieur reporté	606 617,37 €
Ch. 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 674,55 €		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 639 544,03 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 639 544,03 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT- EXERCICE 2026		RECETTES D'INVESTISSEMENT- EXERCICE 2026	
Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	Ch. 13 Subventions d'investissement	295 837,55 €
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	59 800,00 €	Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	8 332,06 €
Ch. 20 Immobilisations incorporelles	17 131,08 €	Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	
Ch. 21 Immobilisations corporelles -Dont RAR	180 729,02 €		
Ch. 23 immobilisations en cours - Dont RAR	639 357,32 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	897 017,42 €	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	304 169,61 €
Ch.041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	Ch. 021 Virement de la section de fonctionnement	329 817,00 €
		Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 674,55 €
		Ch. 041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	100 000,00 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	769 661,16 €
		Ch. 001 Résultat antérieur reporté	227 356,26 €
TOTAL DE L'EXERCICE	997 017,42 €	TOTAL DE L'EXERCICE	997 017,42 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Réalisé 2024	Budgétisé en 2025	Réalisé 2025	% évolution 2025/2024	Budgétisé en 2026
Ch. 011 charges à caractère général	404 877,35 €	543 200,00 €	397 356,95 €	-1,89%	590 555,48 €
Ch. 012 Charges de personnel et frais assimilés	322 521,27 €	376 300,00 €	325 951,03 €	1,05%	430 000,00 €
Ch. 014 Atténuations de produits (FNGIR)	109 590,00 €	110 097,00 €	109 090,00 €	-0,46%	110 097,00 €
Ch. 65 Autres charges de gestion courante	82 072,78 €	211 810,00 €	200 918,67 €	59,15%	133 900,00 €
Ch. 66 Charges financières	9 858,52 €	8 500,00 €	7 805,91 €	-26,30%	6 000,00 €
Ch. 67 Charges exceptionnelles		2 000,00 €	430,16 €	100,00%	1 500,00 €
Ch. 68 Dotations et provisions		2 000,00 €	937,58 €	100,00%	2 000,00 €
Ch. 023 Virement à la section investissement		320 091,41 €			329 817,00 €
Ch. 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 327,46 €	36 934,38 €	50 273,23 €	-6,08%	35 674,55 €
TOTAL	982 247,38 €	1 610 932,79 €	1 092 763,53 €	10,11%	1 639 544,03 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Réalisé 2024	Budgétisé en 2025	Réalisé 2025	% évolution 2025/2024	Budgétisé en 2026
Ch. 013 Atténuations de charges	3 105,76 €		8 930,60 €	65,22%	
Ch. 70 Ventes produits fabriqués, prestations	72 237,08 €	61 350,00 €	68 160,86 €	-5,98%	52 330,00 €
Ch. 73 Impôts et taxes	124 302,20 €	642 919,00 €	118 805,58 €	-4,63%	108 419,00 €
Ch. 731 Impôts directs	561 111,00 €		560 561,00 €	-0,10%	532 500,00 €
Ch. 74 Dotations et participations	328 610,55 €	284 800,00 €	292 906,88 €	-12,19%	290 677,66 €
Ch. 75 Autres produits de gestion courante	64 926,88 €	49 000,00 €	60 257,57 €	-7,75%	49 000,00 €
Ch. 76 Produits financiers	4,73 €		4,25 €	-11,29%	
Ch. 77 Produits exceptionnels	7 462,56 €		10 897,52 €	31,52%	
Ch. 002 Résultat antérieur reporté		572 863,79 €	- €		606 617,37 €
Ch. 42 Opérations d'ordre de transfert entre section			5 992,85 €	100,00%	
TOTAL	1 161 760,76 €	1 610 932,79 €	1 126 517,11 €	-3,13%	1 639 544,03 €

Ch. 011 = charges à caractère général : -1.89 %

Ce chapitre enregistre toutes les dépenses courantes liées au fonctionnement quotidien des services et des structures (électricité, gaz, eau, assainissement, carburant, assurances, achats de petits matériels, location de matériels roulants et autres, de fournitures diverses, cantines, autres prestations de services, ...).

Ch. 012 = charges de personnel : 1,05 %.

Ch. 014 Atténuations de produits (FNGIR) : -0.46 %.

Ce chapitre enregistre le remboursement à l'Etat d'une somme de 108 097 € au titre du Fonds National de Garantie Individuel des Ressources à la suite de la réforme de la taxe professionnelle.

Ch.65 Autres charges de gestion courante : 59,15 %.

Ce chapitre enregistre principalement :

- ✓ Les dépenses relatives aux subventions aux associations : une enveloppe de 28 000 € est prévue pour 2026,
- ✓ Les dépenses relatives aux élus (Indemnités).

Ch.66 Charges financières : -26,30 %

Ce chapitre enregistre les intérêts des emprunts.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	<i>Réalisé 2024</i>	<i>Budgétisé en 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	<i>Budgétisé en 2026</i>
Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves		10 000,00 €	10 000,00 €	- €
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	73 114,89 €	72 500,00 €	70 434,61 €	59 800,00 €
Ch. 20 Immobilisations incorporelles	19 548,17 €	158 537,24 €	33 170,46 €	17 131,08 €
Ch. 204 Subventions d'équipement versées	59 549,94 €			
Ch. 21 Immobilisations corporelles	55 172,72 €	198 145,98 €	83 583,52 €	180 729,02 €
Ch. 23 Immobilisations en cours	4 888,92 €	697 135,16 €	95 776,45 €	639 357,32 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES EN INVESTISSEMENT	212 274,64 €	1 136 318,38 €	292 965,04 €	897 017,42 €
Ch. 41 Opérations patrimoniales		5 000,00 €	- €	100 000,00 €
Ch. 40 Opérations d'ordre de transfert entre sections			5 992,85 €	
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE EN INVESTISSEMENT	212 274,64 €	1 141 318,38 €	298 957,89 €	997 017,42 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	<i>Réalisé 2024</i>	<i>Budgétisé en 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	<i>Budgétisé en 2026</i>
			- €	
Ch. 13 Subventions d'investissement		360 217,00 €	58 379,45 €	295 837,55 €
Ch. 10 Dotations, fonds divers et réserves	157 889,27 €	371 332,82 €	371 918,70 €	8 332,06 €
Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées	420,00 €	2 000,00 €		
			- €	
TOTAL DES RECETTES REELLES EN INVESTISSEMENT	158 309,27 €	733 549,82 €	430 298,15 €	304 169,61 €
Ch. 021 Virement de la section de fonctionnement		320 091,41 €		329 817,00 €
Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 327,46 €	36 934,38 €	50 273,23 €	35 674,55 €
Ch. 041 Opérations patrimoniales		5 000,00 €	- €	100 000,00 €
Ch. 1 Résultat antérieur reporté		45 742,77 €		227 356,26 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE EN INVESTISSEMENT	211 636,73 €	1 141 318,38 €	480 571,38 €	997 017,42 €

Le budget primitif 2026 s'équilibre à la somme de 1 639 544,03 € pour le fonctionnement et 997 017,042 € pour l'investissement.

La commune se porte bien financièrement, peut autofinancer l'emprunt et ainsi faire des investissements. Les indicateurs précédent nous montre qu'il faudra être néanmoins vigilant sur nos dépenses d'équipements anormalement basses comparées aux communes de notre taille. Des finances qui se veulent équilibrées et qui nous permettent cette année encore de ne pas augmenter le taux d'imposition pour 2026.